



ITTO

CONSEIL INTERNATIONAL  
DES BOIS TROPICAUX

Distr.  
GENERALE

ITTC(XIX)/16  
19 novembre 1996  
FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

DIX-NEUVIEME SESSION  
8 - 16 novembre 1995  
Yokohama, Japon

DECISION 5(XIX)

NOMINATION DU DIRECTEUR EXECUTIF

Le Conseil international des bois tropicaux,

Rappelant sa Décision 4(I), par laquelle Dato' Dr. Freezailah bin Che Yeom a été nommé Directeur exécutif de l'Organisation internationale des bois tropicaux pour la période allant du 1er novembre 1986 au 31 mars 1990,

Se reportant à sa Décision 5(XV) de proroger le mandat de Dato' Dr. Freezailah bin Che Yeom pour un terme supplémentaire de deux ans, avec effet du 1er avril 1994 au 31 mars 1996,

Notant avec gratitude son dévouement et les efforts inlassables qu'il a consacrés à la gestion de l'Organisation,

Décide, conformément aux dispositions l'article 16 de l'Accord international de 1983 sur les bois tropicaux, de proroger le mandat de Dato' Dr. Freezailah bin Che Yeom pour un terme supplémentaire de 24 mois.